

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 29 janvier 2019

Mars Architectes réalisera la sous-préfecture de Palaiseau au sein du Campus urbain de Paris-Saclay

Mars Architectes a été désigné pour la maîtrise d'œuvre de la sous-préfecture de Palaiseau qui sera installée à l'horizon 2021 au sein du Campus urbain de Paris-Saclay.



Crédit : Mars Architectes

Le jury, composé de représentants de la Préfecture de l'Essonne, de l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay, de la Mairie de Palaiseau et d'un collège d'experts, a choisi parmi les 5 candidats au concours*, le projet de Mars Architectes pour la qualité de son intégration paysagère en lien avec les principes d'aménagement du Campus urbain de Paris-Saclay.

Un bâtiment compact et fonctionnel

La future sous-préfecture de Palaiseau se situera à l'entrée du quartier de l'Ecole polytechnique du Campus urbain, dans un environnement végétal à l'orée la lisière paysagère qui ménage la transition entre la ville et les espaces agricoles.

Le projet de Mars Architectes tire parti de cette situation pour proposer **une façade « fronton » au nord, marquant l'entrée du Campus** et affirmer la présence du bâtiment public sur l'avenue de la Vauve. Son architecture solide et pérenne se distingue par sa sobriété et son équilibre. Celle-ci **émerge du paysage par un point culminant**, au-dessus de la cime des arbres.

Au sud, le mur d'enceinte s'enfonce dans le sol pour laisser place à **un jardin en pente douce venant accueillir le public**, un jardin qui s'inscrit dans la continuité des espaces publics de l'entrée de Campus. Le public est ainsi invité à parcourir ce jardin pour entrer dans le bâtiment, et est ainsi accueilli **dans un environnement de qualité**.



Façade nord - Crédit : Mars Architectes



Coupe longitudinale nord-sud - Crédit : Mars Architectes

Le fronton en béton teinté ocre est orné d'un motif sériel portant les inscriptions, gravées dans sa masse, « Sous-préfecture de Palaiseau... République Française... ».

Un bâtiment confortable et sécurisé sur 3 niveaux

Ce projet tire parti des dénivelés du terrain pour surélever le niveau d'accès et d'accueil du public de façon à disposer d'un niveau supplémentaire de service au rez-de-chaussée. Cette disposition permet d'obtenir **un bâtiment de 2500m² agencé de manière efficace et efficiente sur trois niveaux**, en corrélation avec le fonctionnement de l'équipement :

- Le Rez-de-Chaussée dans lequel s'organise les parties de service ainsi qu'un parking aménagé de façon économique et discrète
- Le Rez-de-jardin où sont agencés l'ensemble de l'accueil du public et les services s'y rattachant.
- Et enfin le R+1 dans lequel se situent les services du sous-préfet et des actions interministérielles, ainsi que le logement de fonction du préfet.



Façade sud - Crédit : Mars Architectes

Cette disposition permet de répondre à un certain nombre de problématiques dans un bâtiment compact et fonctionnel :

- le programme à rez-de-chaussée, nécessitant peu d'ouvertures, permet l'implantation du bâtiment sur les limites du site tout en assurant une sécurité à celui-ci ; les espaces nécessitant de la lumière naturelle (bureau, maintenance,...) sont éclairés par deux patios.
- En rez-de-jardin, l'accueil du public s'organise côté jardin et le parvis au sud. L'ensemble des espaces de travail du personnel sont éclairés par deux grands percements du voile périphérique et agrémentés d'une terrasse accessible au personnel.
- En R+1, les services du préfet bénéficient de conditions de travail favorables, sécurisées et confortables avec des espaces lumineux, agrémentés d'espaces extérieurs tout en préservant l'intimité nécessaire, tandis que le bureau du sous-préfet et son logement de fonction s'orientent au sud, doté d'une terrasse arborée avec une vue panoramique sur le Campus de Paris-Saclay.

L'ensemble de ces dispositions permettent à la fois une sécurisation du bâtiment tout en offrant un confort au personnel de la sous-préfecture.



Accueil du public en rez-de-jardin - Crédit : Mars Architectes

Un projet respectant les plus hautes exigences environnementales

Conformément aux exigences environnementales de l'EPA Paris-Saclay pour un aménagement durable du Campus urbain de Paris-Saclay, ce projet vise le niveau de performance du label THPE RT 2012, soit un niveau -20% RT 2012.

La ventilation permettant le renouvellement d'air sera de type double flux avec récupération d'énergie. Le rafraîchissement du bâtiment sera obtenu par ventilation naturelle avec protection solaire active et passive, inertie, espaces et toiture végétalisés.

La gestion des eaux pluviales est prévue via la toiture végétalisée, la noue humide et les espaces extérieurs perméables en rez-de-chaussée. Le projet permet d'absorber naturellement une grande partie des eaux pluviales. Néanmoins, une cuve enterrée de récupération des eaux de pluie sera intégrée en phase études afin d'alimenter un réseau d'eau non potable destinée à l'arrosage des espaces extérieurs et toitures végétalisées ainsi que pour l'entretien des locaux.

Avec son ambition d'intégration dans un paysage d'exception avec un cadre alliant hospitalité et sécurité, ce nouveau bâtiment participe ainsi au développement et à la dynamique du Campus urbain Paris-Saclay.

* *Les équipes candidates au concours :*

- *Fabienne Bulle et associés*
- *Atelier du Pont*
- *Jean-Luc Hesters*
- *Laura Carducci*

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Saclay en 2027 puis jusqu'à Versailles en 2030.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- 222 195 m² de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique, le Lieu de vie, l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, CentraleSupélec, ENSAE ParisTech, le Radar de l'Aviation Civile...)
- 287 180 m² sont en chantiers ou en cours de l'être
- 198 096 m² sont en cours de consultation
- 185 059 m² sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m² de logements familiaux et 168 000m² de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de quatre zones d'aménagement concerté sur les secteurs de Satory-Ouest et de Satory-Est à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes, et de Corbeville à Orsay et Saclay. Elles font l'objet d'études et de concertations avec le public.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiamonti
jerome.chiamonti@epa-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris_saclay



Etablissement public
d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay